Commune de NIVILLAC Conseil municipal du lundi 3 novembre 2025 ORDRE DU JOUR

Lundi 3 novembre 2025 20h00 Mairie – Salle du conseil municipal

- Approbation du <u>procès-verbal de la séance du conseil municipal du lundi 6 octobre</u>
 2025
- <u>Désignation d'un secrétaire de séance par le conseil municipal</u> conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)
- <u>Compte-rendu des éventuelles décisions prises par Monsieur le Maire en vertu des délégations que lui a accordées le conseil municipal</u> par délibération n°2022D4 en date du 7 février 2022 (article L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales) :
- Monsieur le Maire soumettra à l'assemblée, qui devra les approuver, les <u>éventuelles</u> <u>questions diverses qui se seraient présentées depuis l'envoi de la présente note de synthèse</u> et qui ne pourraient attendre la réunion du conseil municipal suivant.

ADMINISTRATION GENERALE

1- Approbation de la modification des statuts du Syndicat Départemental d'Énergies du Morbihan (Morbihan Énergies).

FINANCES

- 2- Assainissement Collectif Tarifs 2026: abonnement et consommation
- 3- Fixation de la Participation à l'Assainissement Collectif (PAC) pour 2025
- 4- Concours des maisons fleuries 2025 Fixation des prix

RESSOURCES HUMAINES

5- Fixation de la prime de fin d'année 2025

INTERCOMMUNALITE

- 6- Chambre Régionale des Comptes (CRC) Rapport comportant les observations définitives sur la gestion de la Communauté de Communes ARC SUD BRETAGNE
- 7- ARC SUD BRETAGNE Service Public D'Assainissement Non Collectif (SPANC) Rapport 2024 sur le prix et la qualité du service

QUESTIONS DIVERSES : le cas échéant et telles qu'éventuellement annoncées par Monsieur le Maire en début de séance.

COMPTES-RENDUS DE COMMISSIONS

- Compte-rendu de la commission des ressources humaines en date du 14 octobre 2025 : Rapporteur Monsieur Patrick BUESSLER-MUELA, Conseiller délégué aux ressources humaines
- Compte-rendu de la commission démocratie participative en date du 15 octobre 2025 : Rapporteur Monsieur Patrick BUESSLER-MUELA, Conseiller délégué à la démocratie participative

Commune de NIVILLAC Conseil municipal du lundi 3 novembre 2025 ORDRE DU JOUR

Lundi 3 novembre 2025 20h00 Mairie – Salle du conseil municipal

➤ Compte-rendu de la commission voirie en date du 22 octobre 2025 : Rapporteur Monsieur Jérôme BLINO, Conseiller délégué à la voirie

INFORMATIONS MUNICIPALES

- Invitation vernissage : Exposition Le sel du désert d'Odette du Puigaudeau et Les vivants d'Afrique par Florence Vampuymbrock : Vendredi 7 novembre à 18h30 à la Médiathèque La P@renthèse
- Cérémonie du 11 novembre 2025
- Remise des prix des maisons fleuries : vendredi 14 novembre 2025 à 19h00 en mairie
 Salle du Conseil municipal
- Demande de permis de construire d'une centrale photovoltaïque au sol à Nivillac déposée par l'AFR PS METAIRIES SASU : rapport et avis du commissaire enquêteur
- Motion Morbihan Energies : opération de travaux coordonnés (Electricité / Télécom)

PIECES JOINTES:

- Procès-verbal du conseil municipal du lundi 06 octobre 2025
- Note de synthèse de la séance du conseil municipal du lundi 03 novembre 2025

 <u>Annexes (transmises uniquement par mail)</u>
- Approbation de la modification des statuts du Syndicat Départemental d'Énergies du Morbihan (Morbihan Énergies) **Statuts**
- Assainissement Collectif Tarifs 2026: abonnement et consommation –
 Convergence tarifaire 2026-2032 de la commune de NIVILLAC
- Chambre Régionale des Comptes (CRC) Rapport comportant les observations définitives sur la gestion de la Communauté de Communes ARC SUD BRETAGNE – Rapport
- ARC SUD BRETAGNE Service Public D'Assainissement Non Collectif (SPANC) –
 Rapport 2024 sur le prix et la qualité du service Rapport
- Compte-rendu de la commission des ressources humaines en date du 14 octobre 2025
- Compte-rendu de la commission démocratie participative en date du 15 octobre 2025
- Compte-rendu de la commission voirie en date du 22 octobre 2025